

Expositions

Centre Nature Les Cerlatez: «Faites place, les animaux se déplacent», expo ludique et interactive, lu-ve 10-17h, sa-di 10-17h30; tél. 032 951 12 69, info@centre-cerlatez.ch, www.centre-cerlatez.ch

Hôtel Cristal Saignelégier: «Che02», 89^e série de Philippe Joliat, jusqu'au 15.6 (restaurant). Coralie Biedermann (1^{er} étage).

Clinique Le Noirmont: L'art en vadrouille, expo collective. Roby Kilcher, «15 ans de voyages», portraits photographiques.

Maison Rouge Les Bois: exposition didactique et interactive sur le cheval franches-montagnes, photographies de Frank Nordmann.

Café du Soleil Saignelégier: «40 ans de Soleil - 1», expo collective, jusqu'au 23.8.

Galerie Le Pinceau d'Or Saignelégier: lu-ve 9-12h et 14-17h, sa-di 14-17h (Rangiers 16), tél. 079 647 68 09.

Espace Fendt Les Cerlatez: ouverture sur demande, tél. 032 951 23 08, www.espace-fendt.ch

Fondation Wiggl Muriaux: sur rendez-vous, tél. 032 951 14 09, www.fondationwiggl.ch

Musée de la Boîte de Montre Le Noirmont: expo permanente sur rendez-vous, tél. 032 957 65 67 (heures ouvrables).

Espace Paysan Horloger Le Boéchet: me-sa 10-20h, di 10-16h.

Musée-dépôt de La Traction Le Prépétitjean: sa 10-16h et sur rendez-vous au 032 955 10 30.

Moulin de Soubey: visites guidées, sur rendez-vous, tél. 032 955 15 73 ou 075 414 84 24.

Lajoux: découvertes archéologiques et autres, chez Joseph Noirjean, sur rendez-vous, tél. 032 484 92 58.

Galerie 2016 Hauterive: Christiane Dubois (peintures, estampes, sculptures), jusqu'au 12.7, me-di 14-18h; vernissage sa 13.6 à 16h; www.galerie2016.ch



L'artiste des Bois Philippe Joliat expose sa 89^e série intitulée «Che02» jusqu'à mardi au restaurant de l'Hôtel Cristal.

BIBLIOBUS

Ci-dessous, les horaires francs-montagnards du Bibliobus de l'Université populaire jurassienne.

Samedi 13 juin
Les Enfers, 10h00 - 11h30
Les Cerlatez, 13h15 - 13h45
Saignelégier, 14h00 - 17h15

La rente-pont devient une réalité pour les plus de 60 ans

Cette semaine de débats aura permis de reprendre le dossier sensible des personnes proches de la retraite, en fin de droit en matière de prestations de chômage. Ce projet élaboré par le Conseil fédéral en étroite concertation avec les partenaires sociaux visait à apporter une réponse adaptée à une situation bien particulière.

Il s'agit de personnes ayant travaillé durant de longues années, ayant cotisé aux assurances sociales durant de longues années et qui ne retrouvent pas un emploi, la plupart du temps en raison de leur âge. On parle clairement de dignité et de reconnaissance à l'égard de femmes et d'hommes qui ont largement contribué à la prospérité socio-économique du pays; des per-

sonnes sont naturellement confrontées à une telle situation dans le Jura.

Après bon nombre de tergiversations, une proposition allégée est ressortie des travaux parlementaires à la suite d'un véritable gymkhana: début des débats le 12 décembre avec un traitement au Conseil des Etats (CE), puis le 4 mars au Conseil national (CN); les divergences ont nécessité une nouvelle étape au CE en date du 10 mars, au CN le 11 mars, avec retour au CE le 12 mars et reprise le 2 juin au CN pour être adopté à la suite des conférences de conciliation par les deux Chambres, soit par le Conseil des Etats ce 10 juin (27 oui/16 non) et par le Conseil national le jour suivant (143 oui/54 non). Le dossier aura encore à passer le rituel du vote

final en fin de session et on peut se réjouir du soutien unanime de la députation jurassienne car dans ce dossier chaque voix comptait assurément!

Au détour des dossiers politiques, cet environnement de la BernExpo réserve également quelques surprises. La session d'été du Grand conseil du canton de Berne se déroulait à la salle des fêtes. J'ai tenté une escapade ce jeudi en fin de journée, pour expérimenter le statut d'observatrice jurassienne; toutefois les travaux étaient à leur terme et la salle en rangement dans une ambiance de musique folklorique!

Je ne saurais clore le présent message sans un mot de solidarité à l'égard des femmes et des hommes pour ce dimanche 14 juin. Les 12 élues du Conseil des Etats s'engagent pour une société plus juste et plus responsable, certes avec des divergences mais avec un grand respect mutuel!

Elisabeth Baume-Schneider



Le bonjour des élues au Conseil des Etats à la population franc-montagnarde!

VOUS AVEZ LA PAROLE

Marguerites 2 et halles de gym: de quoi souffre Saignelégier?

Dans sa dernière édition, *Le Franc-Montagnard* titrait en une: «Le chef-lieu taignon a mal à ses projets», mentionnant les oppositions faites aux projets des Marguerites 2 et des deux salles de sport du CL.

Personnellement, pour avoir approfondi un tant soit peu ces deux objets, j'aurais titré: «Saignelégier a mal à sa démocratie». En effet, dans les deux cas cités, les oppositions viennent pour l'essentiel du processus de décision et des procédures adoptées par les acteurs.

Dans le projet Marguerites 2, les oppositions sont fondées, notamment, sur les dimensions du bâtiment, jugées inacceptables par les riverains plus ou moins proches. Il est également fait état d'une mauvaise prise en considération de la topographie. Les opposants ont dû attendre que les gabarits soient posés pour connaître l'ampleur véritable du projet! Ils n'avaient jusqu'alors pu disposer que de plans en 2D (vue du ciel), rendant improbable la perception de l'impact sur leur environnement et les conséquences matérielles sur leur bien immobilier (moins-value

assurée). Dès la mise en consultation du Plan spécial, ils ont pourtant suivi la procédure.

Dans le projet des deux salles de sport du CL, je m'abstiendrai de tout commentaire sur les aspects techniques de cette construction, ceux-ci faisant l'objet d'une opposition qui devra être traitée, acceptée ou rejetée. Ce qui est plus profondément à l'origine de cette opposition (je ne parle pas au nom de l'opposant!), je pense que c'est essentiellement le processus complexe et compliqué qui a accompagné ce projet.

Qu'un investissement de plus de 6 millions de francs puisse être engagé par les membres (sans responsabilité individuelle) du Conseil d'administration d'une SA (membres à titre privé et non pas représentants des communes, comme on le croit encore trop souvent) n'est en effet guère compris et admis par de très nombreux citoyens. D'autant plus que les déficits du CL sont couverts exclusivement par les collectivités publiques. Ajoutez-y les multiples dérapages et faits divers ayant émaillé les assemblées communales ces dernières

années, avec en point d'orgue celle du 3 février dernier, et vous comprendrez que le dialogue n'est pas au rendez-vous!

Le point commun à ces oppositions aux deux projets? Une absence malheureuse et indéniable de transparence. Or l'expérience montre que de la qualité de l'information publique et de la transparence pourraient naître de véritables débats, en amont de la prise de décision, lorsque les choses peuvent encore bouger, lorsque les esprits sont encore dans la co-construction et pas encore dans l'affrontement, lorsque l'addition des bonnes volontés et des intelligences des uns et des autres permet d'aboutir à des projets satisfaisant tous les acteurs, promoteurs, riverains, citoyens. C'est cela que l'on nomme démocratie. C'est cette démocratie-là que les autorités seraient bien inspirées de promouvoir lorsqu'elles voient poindre des projets de cette ampleur! Et il y en a encore! A défaut de cette transparence, d'autres dossiers vont encore mettre à mal le climat local, malheureusement.

Jean-Marie Miserez,
citoyen (bien préoccupé) de Saignelégier